

Ouverture des candidatures pour le 2^e de dotation QUALITEL, 15^{ème} édition :

Les associations oeuvrant pour un logement de qualité pour tous peuvent dès à présent déposer leur dossier

En 2026, le Fonds de dotation QUALITEL vivra sa 15^{ème} édition : 15 années de soutien à des initiatives innovantes et solidaires en faveur du logement des publics les plus fragiles : personnes sans-abri, jeunes en difficulté, femmes isolées, personnes âgées ou en situation de handicap, foyers touchés par la précarité énergétique...

L'appel à projets démarre dès aujourd'hui : jusqu'au 17 juillet 2026, les associations et organismes à but non lucratif sont invités à déposer leur candidature via une [plateforme dédiée](#). Objectif : bénéficier d'un soutien financier précieux pour développer leur projet.

Fin 2026, les lauréats seront dévoilés, lors d'une cérémonie organisée en présence du Fonds de dotation QUALITEL et de ses partenaires mécènes, et se partageront un montant total de plus de 175 000 € de dons.

Depuis sa création en 2011, le Fonds de dotation QUALITEL a soutenu plus de 270 projets partout en France. Ces initiatives contribuent à améliorer concrètement l'accès au logement pour tous ainsi que les conditions et la qualité de vie des occupants, en apportant des réponses adaptées à des besoins sociaux insuffisamment couverts.

Pour cette nouvelle édition, le Fonds de dotation poursuit cet engagement, en cohérence avec les missions historiques de l'Association QUALITEL : améliorer durablement la qualité de l'habitat et le bien-être des usagers.

Fin 2026, une trentaine d'associations pourront ainsi se partager une dotation globale de plus de 175 000 €.

Qui peut candidater ?

Tous les organismes à but non lucratif, éligibles au mécénat et dont l'action est menée sur le territoire français. Leur projet doit notamment :

- Être d'intérêt général et présenter un caractère social ou scientifique,
- Répondre à un besoin social peu ou mal satisfait par les dispositifs d'aide et d'accompagnement existants ;
- Impliquer et responsabiliser durablement les bénéficiaires de l'action ;
- S'adresser à des personnes en situation de vulnérabilité.

Quand et comment candidater ?

Du 4 mai au 17 juillet, en déposant son dossier sur la [plateforme dédiée](#).

Quelles sont les thématiques soutenues ?

Le projet doit s'inscrire dans l'une des catégories suivantes :

- **Hébergement** : offrir des solutions de logement pérenne ; lutter contre la précarité énergétique ; promouvoir un logement de qualité.
- **Accompagnement et éducation** : former aux écocitoyens et à la maîtrise des consommations d'énergies ; promouvoir l'insertion et l'accès aux droits ; sensibiliser à la santé, à l'hygiène et aux risques domestiques.
- **Recherche** : améliorer les performances énergétiques, le confort thermique et acoustique ; faire progresser la qualité de l'air, des installations et la prévention des risques incendie ; valoriser des matériaux durables et les énergies renouvelables.
- **Numérique** : mettre les nouvelles technologies au service du logement ; former aux nouveaux usages ; développer des applications et plateformes de services solidaires.

Des partenaires mécènes engagés

Le Fonds de dotation QUALITEL s'appuie sur un réseau de partenaires mécènes engagés dans la lutte contre le mal-logement. Ces derniers contribuent au financement global et attribuent également des prix spécifiques valorisant certaines initiatives :

- ✓ Les filiales de l'Association QUALITEL, en faveur d'un habitat digne pour tous : CERQUAL Qualitel Certification, Qualitel Expertise
- ✓ ROCKWOOL France, pour lutter contre l'habitat indigne et toutes les formes de discrimination ;
- ✓ FASE pour la sécurité électrique, alliant prévention, rénovation d'installations vétustes et formation aux métiers de l'électricité pour pérenniser la sécurité des foyers
- ✓ BNP Paribas Immobilier, sur les thèmes de l'insertion et de l'environnement ;
- ✓ QUALIBAT, pour l'innovation et la créativité dans les projets de réemploi de bâtiment, de rénovation et d'adaptabilité du logement;
- ✓ La Fédération des Ascenseurs, pour des solutions et équipements de mobilité verticale au service du maintien à domicile et de l'insertion sociale.



A propos de QUALITEL ou faire progresser la qualité du logement, avec et pour tous

Depuis 1974, l'Association QUALITEL tient son objectif : faire progresser la qualité du logement neuf et existant pour un habitat confortable, sain, sûr et durable. Elle exerce pour cela 4 missions complémentaires : l'information du grand public, la certification de la qualité et des performances du logement au travers de la marque NF Habitat – NF Habitat HQE, la formation, l'évaluation et l'expertise. Elle développe également des outils et services pour les professionnels et les particuliers (CLÉA, Alex) ainsi que des programmes de recherche pour mieux comprendre les problématiques liées au bâtiment et anticiper les évolutions techniques et les attentes des occupants.

Indépendante depuis sa création, l'Association QUALITEL est une structure unique en France.

www.qualitel.org